GEMENG
HABSCHT

INSCRIPTION POUR

L'ENSEIGNEMENT PRECOCE 2026/27

École précoce et préscolaire, Hënneschtgaass, Hobscheid

Par la présente, je soussigné(e) _____

demeurant à _____

rue et numéro _____

numéro de téléphone _____

☐ désire inscrire

☐ ne désire pas inscrire

mon enfant _____ *(nom et le prénom svpl)*

né(e) le _____

langue(s) parlée(s): _____

à l'enseignement précoce pour l'année 2026/27 (date de naissance de mon enfant: entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023)

Veuillez noter que le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse préconise de prévoir **un minimum de quatre plages par semaine et par enfant** lors de l'inscription à l'enseignement précoce.

Veuillez donc cocher un minimum de quatre plages (demies journées) auxquelles votre enfant prendra régulièrement part.

	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
Matin (8^{00}-11^{45})					
Après-midi (14^{00}-15^{55})					

Autorisation photos:

Le signataire **se déclare d'accord / n'est pas d'accord** *(biffer ce qui ne convient pas)* à ce que des photos de groupe d'enfants documentant les activités scolaires et périscolaires peuvent être reprises dans le cadre de publications de l'administration communale.

Remarques

- Les enfants peuvent profiter pendant l'heure de midi du service Maison Relais. Une prise en charge des enfants de 6h30 à 8h00 et les après-midis jusqu'à 19h00 heures est assurée par la Maison Relais (veuillez utiliser les formulaires afférents, disponibles au guichet communal ou sur www.habscht.lu).
- En fonction des inscriptions et en cas de dépassement des effectifs maxima par classe, l'administration communale se réserve le droit de limiter les admissions respectivement de réorganiser les classes en cours d'année.

Date : _____ **Signature :** _____

Les fiches d'inscriptions sont à retourner au secrétariat communal jusqu'au 27 février 2026 au plus tard.